



A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

TAXE PERCUE PAR L'EPCI EN LIEU ET PLACE D'UN SYNDICAT MIXTE

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 613 DE L'OREE DE LA BRIE POUR LE SYNDICAT : 800 SIVOM VALLEE YERRES ET SENARTS

Bases exonérées sur délibération : 0

Pas de plafonnement institué : >>>>>>>>

Coefficient : >>>>>>>>

Bases définitives de l'année précédente : 37 824 857

Bases prévisionnelles d'imposition : 39 006 168

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
ZONE UNIQUE	39 006 168	7,70	3 003 475

Brie Combe Robert, le 15 avril 2026.

Jonathan Wofsy, Président.



Accusé de réception en préfecture  
 077-247700644-20260415-34-2026\_Del-DE  
 Date de télétransmission : 16/04/2026  
 Date de réception préfecture : 16/04/2026

ETAT ANNEXE DETAILLE SUR LES BASES PREVISIONNELLES PAR ZONE INTERCOMMUNALE DE PERCEPTION  
 III- COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

1259 TEOM - P

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 613 DE L'OREE DE LA BRIE

Zone Intercommunale de Perception	COMMUNES	Zone Infra Communale	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES
ZONE UNIQUE	053 BRIE COMTE ROBERT	P	39 006 168

Accusé de réception en préfecture  
 077-247700644-20260415-34-2026\_Del-DE  
 Date de télétransmission : 16/04/2026  
 Date de réception préfecture : 16/04/2026



ETAT ANNEXE DETAILLE SUR LES BASES PREVISIONNELLES PAR ZONE INTERCOMMUNALE DE PERCEPTION

III- COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 613 DE L'OREE DE LA BRIE 1259 TEOM - P

Zone Intercommunale de Perception	COMMUNES	Zone Infra Communale	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES
02 PERIMETRE 2	114 CHEVRY COSSIGNY 450 SERVON	P P	5 525 467 10 689 937

Accusé de réception en préfecture  
 077-247700644-20260415-34-2026\_Del-DE  
 Date de télétransmission : 16/04/2026  
 Date de réception préfecture : 16/04/2026